



Association pour le développement des
nouvelles technologies aux jeunes
africains

Yam Pukri Association

Officier de l'Ordre du mérite des Arts, des
Lettres et de la Communication avec agrafe
Postes et Télécommunication

Serv : (+ 226 50 37 39 74) Cell (+ 226 70 25 04
49) 09 BP 1170, Ouagadougou 09, Burkina Faso

Plaidoyer pour des politiques agricoles inclusives
à travers les technologies de l'information

@gripol



<http://www.yam-pukri.org>

Building Viable Delivery Models for ICT4Ag Initiative at CTA

PLAIDOYER POUR LES POLITIQUES AGRICOLES

Evolution et de la répartition des financements
accordés au secteur agricole au Burkina Faso

Rapport d'analyse



Projet @gripol

Avec l'appui technique et financier du CTA

Août 2015

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
SIGLES ET ABREVIATIONS	3
AVANT PROPOS	4
RESUME	5
INTRODUCTION	7
1 REVUE DES POLITIQUES AGRICOLES AU BURKINA FASO.....	8
2 FOCUS SUR LA POLITIQUE ACTUELLE : LE PNSR.....	11
3 ANALYSE DU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE AU BURKINA FASO	13
3.1 Analyse de la structure des dépenses.....	13
3.1.1 Dépenses de financement de projets	13
3.1.2 Dépenses d'infrastructures agricoles.....	13
3.1.3 Dépenses d'équipements agricoles	13
3.1.4 Dépenses de financement des mesures et actions institutionnelles.....	14
3.1.5 Dépenses de fonctionnement.....	14
3.2 Une allocation budgétaire au secteur agricole supérieure aux recommandations de Maputo	14
3.3 Des Dépenses de fonctionnement de plus en plus importantes dans la réalité	16
3.4 Un fort degré d'extraversion dans le financement du secteur agricole.....	17
3.5 Une tendance à la baisse du ratio investissement public agricole sur investissement public global 18	
3.6 Un faible financement du secteur de la recherche agricole	19
3.7 Un faible financement du sous-secteur de l'élevage	19
CONCLUSION.....	21
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	22

Sigles et abréviations

BUNASOL :	Bureau National des Sols
CAPES :	Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales
CIFOEB :	Centre d'Information, de Formation et d'Etudes sur le Budget
CSLP :	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DOS :	Document d'orientation Stratégique
ECOWAPP :	Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest Africain
INERA :	Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles
LPDA :	Lettre de Politique de Développement Agricole
LPDRD :	Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisé
MARH:	Ministère de l'Agriculture et des Ressources Halieutiques
MASA:	Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire
MEDD:	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MCC:	Millennium Challenge Corporation
NEPAD:	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
OMD:	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PAPISE :	Plan d'action et programme d'investissements du secteur de l'élevage
PAS :	Programme d'Ajustement Structurel
PASA :	Programme d'Ajustement du Secteur Agricole
PAU :	Politique Agricole de l'Union
PDDAA :	Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique
PIF :	Programme d'Investissement Forestier
PIB :	Produit Intérieur Brut
PFN :	Politique Forestière Nationale
PNGFAT :	Programme National de gestion de la Faune et des Aires Protégées
PNGT :	Programme National de Gestion des Terroirs
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PSO :	Plan Stratégique Opérationnel
PTF :	Partenaires Techniques et Financiers
PSSA :	Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire
PNE :	Politique Nationale de l'Eau
PNDEL :	Politique Nationale de Développement Durable de l'Élevage
SCADD :	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SDR :	Stratégie de Développement Rural
SNAT :	Schéma National d'Aménagement du Territoire

Avant propos

Malgré un vivier important d'organisations paysannes et un tissu associatif fort développé, le Burkina Faso comme bon nombre de pays en Afrique de l'Ouest mène de stratégies solides pour utiliser le potentiel des TIC à des fins de lobbying, de plaidoyer sur les politiques agricoles.

Les actions sont souvent éparses et non centrées et les plateformes vivent au rythme des projets. C'est pour cela l'association Yam Pukri, forte de son expérience dans le domaine de l'utilisation des TIC par les organisations paysannes compte mettre en œuvre le projet @gripol qui permettra de donner de la voix aux paysans sur le net afin d'exprimer leurs souhaits et préoccupations.

Ces dernières années, on a vu que les TIC peuvent bousculer grandement les politiques et tous les acteurs de l'économie s'y attellent à travers des forums de discussion, des blogs, des vidéos sur le net et bien d'autres actions. Les travaux entrepris par le CTA dans le domaine de la formation des acteurs sur l'utilisation du WEB 2.0 ont renforcé notre conviction que la mise en commun des efforts à travers une plateforme serait un atout indéniable.

C'est pour cela le projet @gripol vise l'utilisation des TIC pour développer des processus de réflexion de politiques agricoles plus inclusifs, en particulier en renforçant la contribution des organisations d'agriculteurs au développement politique et aux débats politiques et en améliorant la mise en œuvre des politiques

Au nombre des activités, nous avons eu, sur le souhait des organisations participantes au programme la nécessité de faire un plaidoyer sur la contribution de l'Etat au monde agricole. Le Burkina Faso, fort de son succès suivant le protocole de Maputo ne doit pas dormir et doit poursuivre grandement l'investissement local dans le monde agricole.

Nous remercions toutes les bonnes volontés qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à la réalisation de cette étude.

Dr Sylvestre Ouédraogo, Coordonnateur du projet.

RESUME

Dans un contexte économique marqué par une forte prépondérance du secteur agricole, le Burkina Faso a adopté successivement plusieurs politiques et programmes orientées sur le développement du secteur agricole.

Pour assurer une plus grande cohérence entre les différentes politiques et stratégies du secteur rural, le Programme National du Secteur Agricole (PNSR) a été initié en 2010 pour couvrir la période 2011-2015. Le PNSR constitue l'actuel cadre de référence des actions en faveur du secteur agricole. La présente étude a pour objectif d'analyser l'évolution du budget et des financements accordés au secteur agricole, la structure et la répartition de ces financements afin d'identifier des pistes possibles de plaidoyer pour les organisations de producteurs.

Une méthodologie combinant une revue documentaire et une collecte de données a été utilisée. L'analyse du financement du secteur agricole au Burkina Faso fait ressortir une structuration des dépenses suivant plusieurs catégories incluant les dépenses de financement de projets, les dépenses d'infrastructure agricoles, les dépenses d'équipements agricoles, les dépenses de financement des mesures et actions institutionnelles et les dépenses de fonctionnement.

Egalement, une analyse de l'évolution des allocations budgétaires montre une tendance en légère baisse du ratio budget agricole sur budget total mais un ratio qui reste tout de même supérieur aux chiffres issus des recommandations de Maputo. Ainsi, sur la période de 2006 à 2010, le ratio était autour de 14%, il a légèrement baissé de 2010 à 2014 sans descendre en dessous de 12%.

L'analyse de la structure de ces dépenses montre aussi une tendance en légère hausse des dépenses relatives au titre 3 c'est-à-dire les dépenses de fonctionnement. Aussi, l'étude des sources de financement montre un fort degré d'extraversion dans le financement du secteur agricole. En effet, le secteur agricole burkinabè a été financé à hauteur de 71% sur la période 2004-2012 par l'extérieur.

Un autre résultat intéressant de l'étude est la tendance à la baisse du ratio investissement public agricole sur investissement public global (14,1% en 2003 à 8,3% en 2011) et la faiblesse du financement du secteur de la recherche. Enfin,

l'étude met en évidence la faiblesse des financements accordés au sous-secteur clé de l'élevage, ce sous-secteur n'ayant bénéficié que de 7% des dépenses agricoles entre 2004 et 2011, alors qu'il contribue à 35% de la valeur ajoutée agricole.

Inoussa Traoré, Consultant

Introduction

Le secteur agricole joue un rôle central dans l'économie du Burkina Faso en occupant 86% de la population active et en contribuant pour près d'un tiers au Produit Intérieur Brut (35% en 1999 et 30% en 2011). L'activité agricole constitue la principale source de revenus pour les populations les plus pauvres. Le secteur agricole, grâce principalement au coton, a fourni 80 à 90% des recettes d'exportation jusqu'en 2008, année à partir de laquelle les exportations d'or ont commencé à prendre une place de plus en plus importante dans la balance commerciale. Le secteur agricole est confronté à une faible productivité et à une forte vulnérabilité de ses performances aux chocs exogènes notamment climatiques.

Dans un tel contexte, plusieurs politiques agricoles se sont succédé historiquement.

Le présent rapport a pour objectif d'analyser l'évolution du budget et des financements accordés au secteur agricole, la structure et la répartition de ces financements afin d'identifier des pistes possibles de plaidoyer pour les organisations de producteurs.

Pour atteindre les objectifs de l'étude, une méthodologie combinant une revue documentaire et une collecte de données a été utilisée. La revue documentaire a permis de recenser une multiplicité de documents (rapports, recherche, études etc.) sur le thème et d'en extraire certaines tendances. La collecte de données a concerné essentiellement les statistiques agricoles et les données sur le budget extrait des différentes lois de finances.

1 Revue des politiques agricoles au Burkina Faso

Le Burkina Faso a adopté le Programme d'Ajustement structurel (PAS) en 1991. Un Programme d'Ajustement du Secteur Agricole (PASA) fut adopté avec pour fondement l'adoption en 1992 de la Lettre de Politique de Développement Agricole (LPDA). Ce processus de libéralisation consacre le recentrage progressif du rôle de l'Etat dans ses fonctions régaliennes d'orientation. Le secteur privé devant assurer les fonctions de production et de commercialisation dans les différents secteurs de l'économie y compris le secteur agricole. Le Document d'Orientations Stratégiques (DOS) adopté en 1998 et son Plan Stratégique Opérationnel (PSO) adopté en 1999, ont constitué le cadre de référence pour l'élaboration et la mise en œuvre des programmes et projets de développement de l'agriculture et de l'élevage. L'objectif global était de développer une économie de marché en milieu rural, moderniser et professionnaliser les exploitations agricoles et d'élevage et d'améliorer la gestion des ressources naturelles.

La Lettre de politique de développement rural décentralisé (LPDRD) adoptée en 2002 a servi de cadre à l'élaboration de la Stratégie de Développement Rural (SDR) en 2003, laquelle prend en compte les politiques agricoles régionales (ECOWAP, PDDAA, PAU).

Les orientations stratégiques nationales qui ont servi ou servent de base aux stratégies et politiques sectorielles de développement y compris le secteur rural sont : (1) la vision du Burkina Faso à l'horizon 2025 définie à l'issue de l'Etude Nationale Prospective Burkina 2025, (2) le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT), (3) le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) mis en œuvre de 2000 à 2010, (4) la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD 2011-2015) a été adoptée en remplacement du CSLP. Les différentes stratégies et politiques sectorielles, même si certaines sont définies antérieurement, doivent être mise en cohérence avec la SCADD.

Le développement agricole et la sécurité alimentaire ont fait l'objet de plusieurs initiatives dont les plus importantes sont : (1) la Stratégie nationale de mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques (2001) ; (2) la stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire adoptée en 2001 et recadrée en 2002 avec pour finalité de construire à l'horizon 2010, les conditions d'une sécurité alimentaire durable et de réduire de 50%, le nombre de personnes souffrant de la faim et de la malnutrition,

- (3) le Programme National d'Adaptation à la vulnérabilité et aux changements climatiques au Burkina Faso (PANA, 2007),
- (4) le Programme National de Gestion de la Faune et des Aires Protégées (PNGFAP, 2007);
- (5) la Stratégie Nationale de Vulgarisation et d'Appui Conseil Agricole (SNVACA, document provisoire 2008) ;
- (6) la Stratégie d'aménagement, de sécurisation et de valorisation des espaces et aménagements pastoraux (2008) ;
- (7) le Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire (PSSA),
- (8) le Projet National de Gestion des Terroirs (PNGT),
- (9) La Politique Nationale de l'Eau (PNE) adoptée en 1998 avec pour objectif global de contribuer au développement rural en apportant des solutions appropriées aux problèmes liés à l'eau,
- (10) la Politique Nationale de Développement Durable de l'Élevage (PNDEL) 2010-2015 et son outil d'opérationnalisation qui est le Plan d'action et programme d'investissements du secteur de l'élevage (PAPISE) et visant à renforcer la contribution de l'élevage à la croissance de l'économie nationale et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à l'amélioration des conditions de vie des populations,
- (11) la Politique Forestière Nationale (PFN) adoptée en 1995 et le programme d'investissement Forestier (PIF) pour mobiliser les fonds afin de faciliter la réduction du déboisement et de la dégradation des forêts et de promouvoir la gestion durable améliorée des forêts,
- (12) divers programmes et projets de développement dans les régions ou départements ministériels. Plusieurs initiatives passées ou en cours sous forme de programme et de projets ont été développées en appui au développement agricole et à la sécurité alimentaire. Sur la liste des projets et programmes prioritaires des Ministères en 2013, on peut dénombrer pour le MAH devenu MASA et MEAHA 39 en cours d'exécution, 7 en instance de démarrage. Le MEDD compte 9 en cours d'exécution et 3 en instance de démarrage tandis que le MRA devenu MARH en dénombre 5 en cours d'exécution et 1 en instance de démarrage. Ces différentes initiatives, projets et programmes bénéficient de financements importants des PTF. Deux initiatives récentes contribuant de manière ciblée aux engagements de Maputo méritent d'être mentionnées : (1) le Programme COMPACT du MCC, (2) la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition du G8.

En juillet 2008, le Millenium Challenge Corporation (MCC) a signé un Compact de 480,9 millions de dollars d'une durée de cinq ans avec le gouvernement du Burkina Faso visant à réduire la pauvreté et à stimuler la croissance économique. Le programme Compact consiste en des investissements stratégiques dans quatre projets :

- 1) le « projet sécurisation foncière » qui vise à accroître les investissements dans les terres et la productivité rurale grâce à la sécurité foncière et à une meilleure gestion des terres ;
- 2) le « projet désenclavement » qui est conçu pour : (a) améliorer l'accès aux marchés agricoles par l'amélioration de segments de routes primaires et rurales au service de la Vallée du Sourou et le bassin de la Comoé; (b) réduire les temps de déplacement vers les marchés et réduire les coûts d'exploitation des véhicules, et (c) assurer la durabilité des réseaux routiers grâce au renforcement de l'entretien des routes.
- 3) le « projet développement de l'agriculture » qui vise à accroître l'utilisation productive des terres afin d'augmenter le volume et la valeur de la production agricole dans les zones du projet (Sourou et le bassin de la Comoé) ;
- 4) le projet « les écoles BRIGHT II » est une continuation du programme seuil du MCC qui a connu un grand succès au Burkina Faso, et a construit 132 écoles composées de trois salles de classe chacune (du CP au CE2).

2 Focus sur la politique actuelle : le PNSR

Pour assurer une plus grande cohérence entre les différentes politiques et stratégies du secteur rural, le Programme National du Secteur Agricole (PNSR) a été initié en 2010 pour couvrir la période 2011-2015. Le PNSR constitue l'actuel cadre de référence des actions en faveur du secteur agricole. Le PNSR est structuré en 5 axes et 13 sous-programmes, eux-mêmes subdivisés en actions et activités. Outre la volonté du Gouvernement de doter le secteur rural d'un cadre unique de référence, le PNSR vise à créer la base programmatique sectorielle nécessaire au passage au budget programme. Il est le cadre d'opérationnalisation de la SDR et de la SCADD.

Le coût total du PNSR est d'environ 1376,84 milliards de FCFA sur la période 2011-2015, représentant 18,37% du coût global de la SCADD et une augmentation d'environ 25% en moyenne annuelle par rapport aux allocations actuelles. Ce coût a été estimé en tenant compte des prix usuels et tendances des dépenses de personnel, fonctionnement, transferts courants et investissements à réaliser sur la période. Cette évaluation repose sur (i) les priorités et les ambitions du gouvernement de réaliser les objectifs de croissance de la SCADD (croissance moyenne de la valeur ajoutée du secteur rural de 10,7% sur la période), (ii) les dotations du CDMT par secteur économique sur la base du cadrage budgétaire de la SCADD et (iii) une mise en cohérence entre ces orientations. Il a alors été tenu compte des capacités de mobilisations des financements et surtout des capacités réelles d'absorption. Le tableau N°1 suivant donne le coût du PNSR par sous-programme.

Tableau n°1 : Coût du PNSR par sous-programme

N°	Intitulé du sous-programme	2011	2012	2013	2014	2015	2011-2015	%
P1.1	Développement durable des productions agricoles	21 256	24 210	37 400	40 509	42 296	165 671	12
P1.2	Amélioration de la productivité animale et de la compétitivité des produits animaux	8003	23 835	24 377	24 433	24 657	105 305	7,6
P1.3	Amélioration de la santé animale et renforcement de la santé publique vétérinaire	2 788	6 165	4 955	6000	6 674	26 582	1,9
P1.4	Développement durable de l'hydraulique agricole	52 205	48 032	49 822	48 721	49 245	248 025	18
P1.5	Prévention et gestion des	1 676	8 584	9 654	9 954	10 229	40 096	2,9

	crises alimentaires et nutritionnelles							
P2.1	Promotion de l'économie agricole	10 458	16 629	13 958	20 457	19 860	87 361	6,3
P3.1	Gouvernance environnementale et promotion du développement durable	1 404	1 018	1996	2 007	2 078	8 502	0,6
P3.2	Gestion durable des eaux et des sols et sécurisation foncière en milieu rural	3 962	7 079	8 205	6 033	6 046	31 325	2,3
P3.3	Sécurisation et gestion durable des ressources pastorales	2 758	12 375	47 716	47 716	47 716	158 281	11,5
P3.4	Développement des productions forestières, fauniques et halieutiques	4 428	13 456	13 606	13 910	16 945	62 344	4,5
P4.1	Approvisionnement durable en eau potable et assainissement	51 641	39 722	64 638	61 111	68 352	285 464	20,7
P4.2	Assainissement de l'environnement et amélioration du cadre de vie	975	3 284	3 325	3 407	3 517	14 507	1,1
P5.1	Programme de pilotage et de soutien au MAH	20 407	14 840	16 110	14 605	19 781	85 745	6,2
P5.1	Programme de soutien au MEDD	5 232	7 583	7 604	6 094	6088	32 542	2,4
P5.1	Programme de pilotage et de soutien au MRA	4 248	5 687	5 449	4 940	4 764	25 089	1,8
P	Coût total du PNSR	191 440	232 438	314 815	309 898	328 249	1 376 841	100

Source : Programme national du secteur rural (PNSR 2011-2015)

Tableau n°2 : Coût du PNSR selon les allocations

Titre	Nature de dépense	2011	2012	2013	2014	2015	Total	%
2	Personnel	13 975	16 968	22 981	22 623	23 962	100 509	7,30
3	Fonctionnement	4 212	5 114	6 926	6 818	7 221	30 298	2,20
4	Transferts courants	3 848	4 672	6 328	6 229	6 598	27 674	2,00
5	Investissements	169 405	205 684	278 580	274 229	290 468	1 218 366	88,50
	Coût total du PNSR	191 440	232 438	314 815	309 898	328 249	1 376 841	100

Source : Programme national du secteur rural (PNSR 2011-2015)

3 Analyse du financement de l'agriculture au Burkina Faso

3.1 Analyse de la structure des dépenses

Les dépenses d'investissement agricoles au Burkina Faso proviennent essentiellement de deux sources : le Gouvernement et les partenaires économiques. Les dépenses d'investissement agricoles au Burkina Faso se composent en dépenses de financement de projets agricoles, en dépenses d'infrastructures, en dépenses d'équipements et en dépenses de financement des mesures et actions institutionnelles.

Quant aux dépenses de fonctionnement, elles sont financées essentiellement par le budget de l'Etat.

3.1.1 Dépenses de financement de projets

Les dépenses de financement de projets sont les contributions de l'Etat à la mise en place et à la réalisation des projets spécifiques à l'agriculture. Ces dépenses constituent la principale composante des dépenses d'investissement agricoles. Les principaux projets financés varient plus ou moins selon les sous-secteurs de l'agriculture mais, d'une manière globale, il s'agit essentiellement de programmes de développement des services agricoles, de projets d'appui direct aux filières, de contributions spéciales au développement du monde rural, de programmes de développement des ressources agropastorales et du développement rural intégré. De manière spécifique, les projets centrés sur la production végétale consistent en des aménagements de terroirs accompagnés de projets d'appui à la fixation des jeunes dans leur terroir rural.

3.1.2 Dépenses d'infrastructures agricoles

Les dépenses d'infrastructures agricoles sont des dépenses de construction de fosses fumières, de postes phytosanitaires et vétérinaires et de laboratoires d'enseignement et de traitement. Ces dépenses sont spécifiques aux sous-secteurs tels que la production végétale et l'élevage.

3.1.3 Dépenses d'équipements agricoles

Les dépenses d'achat de matériels et d'équipements agricoles sont des dépenses d'achat d'équipement technique de laboratoires et de bibliothèques agricoles, d'achats de matériels audio visuels pour la vulgarisation, et des dépenses d'installation d'agriculteurs et d'éleveurs sur des sites aménagés. Dans ce volet, sont comptabilisées les dépenses de manifestations culturelles comme la journée du paysan et des dépenses d'équipement des stations comme la station piscicole de Bazèga et autres stations similaires.

3.1.4 Dépenses de financement des mesures et actions institutionnelles

Les dépenses de financement des mesures et actions institutionnelles sont essentiellement les dépenses de financement des enquêtes agricoles, des études de diagnostic permanent, de projets d'évaluation et d'assistance, des appuis aux programmes (mécanisation agricole, lutte contre les feux de brousse et la désertification, les unités de conservation de la faune et de la flore, etc.). Ce volet prend en compte également les dépenses d'appui institutionnel aux institutions telles que le Bureau National des Sols (BUNASOL), les Secrétariats Permanents (SP) de coordination des politiques et dans une moindre mesure d'autres structures similaires.

3.1.5 Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement au Burkina Faso proviennent essentiellement de l'Etat et son financement provient du budget de l'Etat. Elles sont constituées des dépenses de personnel, d'achats de biens et services et de transferts courants (subvention) de l'administration et des services en charge de l'agriculture.

3.2 Une allocation budgétaire au secteur agricole supérieure aux recommandations de Maputo

En 2003, le Sommet de l'Union Africain tenu à Maputo (Mozambique) a adopté deux résolutions importantes pour faciliter la réalisation des objectifs du Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Aux termes de ces résolutions, il est recommandé que les chefs d'Etats et de Gouvernements veillent à ce qu'au moins 10% du budget public annuel soit alloué à l'agriculture dans les différents Etats membres et qu'une croissance minimale de 6% soit atteinte dans le secteur agricole.

Le budget du secteur rural a été d'environ 136,5 milliards FCFA par an entre 2006 et 2010, soit environ 14 % du budget global de l'Etat. La répartition relative⁸ par département montre que 86% de ce montant est alloué au Ministère en charge de l'agriculture, 8% au Ministères des ressources animales et 6% au Ministère en charge de l'environnement. Les dépenses d'investissement représentent environ 88 % du budget total, contre 7% pour les charges du personnel 3% pour les dépenses de fonctionnement et 2% pour les transferts courants. Le financement du secteur est assuré par les ressources provenant de l'Etat, des ONG, des opérateurs privés, et en grande partie par les ressources extérieures à travers l'aide publique au développement qui représente environ 80% du budget.

Le montant annuel du budget du secteur est quasiment stable mais sa part dans le budget de l'Etat est en baisse (15 % en 2006 à 12 % en 2010). Aussi sur cette période, l'Aide publique au développement (APD) sous forme de subventions a baissé (35 milliards en 2006 contre 24 milliards en 2010). Cette baisse est légèrement compensée par l'accroissement des allocations sur ressources nationales (14,5 milliards en 2006 et 35 milliards en 2010). Le budget annuel d'investissement du secteur rural est globalement de l'ordre de 87,5 milliards (soit 18% du budget d'investissement de l'Etat pour la période 2006-2010).

Selon la Banque Mondiale (2012), les dépenses publiques dans le secteur agricole, estimées selon la méthodologie COFOG du NEPAD¹, ont atteint ou dépassé l'objectif des 10% du budget national fixé par la Déclaration de Maputo entre 2004 et 2011. On note également que les dépenses en agriculture ont presque doublé sur la période, passant de 65 milliards FCFA en 2004 à 129 milliards FCFA en 2011. Ces progrès traduisent la priorité accordée par le Gouvernement au secteur agricole qui joue un rôle central dans l'accélération de la croissance économique et la réduction de la pauvreté.

Tableau 3 : Dépenses exécutées en agriculture estimées selon la méthodologie COFOG du NEPAD, 2004-2011, milliards FCFA

	MAH - MRA - MEDD	Autres ministères et Dépenses Communes Interministérielles.	Projets hors budget de l'Etat	Autres ¹	Total dépenses COFOG	Exécutions budget Etat ²	% Maputo
2004	40,2	12,2	8,8	4,0	65,3	640,3	10.2%
2005	42,7	11,1	9,8	2,3	66,0	716,7	9.2%
2006	56,2	11,3	11,8	2,2	81,5	835,1	9.8%
2007	53,5	32,3	34,7	1,6	122,0	944,2	12.9%
2008	59,2	11,1	25,7	1,5	97,6	886,1	11.0%
2009	56,5	38,3	21,0	2,3	118,0	1.083,1	10.9%
2010	71,2	8,0	15,1	2,9	97,2	1.121,1	8.7%
2011	89,1	14,2	22,1	3,8	129,2	1.357,1	9.5%
Total	468,7	138,5	148,9	20,8	776,9	7.583,7	10.2%

Source : Banque mondiale (2013) : *revue diagnostique des dépenses publiques de base dans le secteur agricole (2004-2012) rapport principal*

¹ Conformément aux directives du NEPAD, sont prises en compte ici les dépenses exécutées et non les budgets alloués et ont été exclus des budgets du MAH, du MRA, du MEDD ainsi que des projets financés par les autres ministères intervenant dans le développement rural et des projets exécutés hors budget, tous les investissements en matière d'AEPA, qui représentent 26% des budgets considérés, de pistes rurales (1%) et autres infrastructures non productives (écoles, centres de santé, etc., 3%). Ont également été exclues les dépenses en matière de gestion de l'eau non agricole et de gestion de l'environnement non directement reliées à l'activité agricole.

Les dépenses du secteur de l'agriculture évaluées à plus de 202 Milliards FCFA représentent 12,25% du budget de l'Etat.

Par rapport au budget de l'Etat hors la dette publique, au budget de l'Etat hors financement extérieur et au Budget de l'Etat hors la dette publique et transfert courant, la part des dépenses du secteur agricole est fixée respectivement à 12,99%, 16,43% et 13,05%.

Ces statistiques montrent que le Burkina Faso est au-dessus des engagements qu'il a pris à Maputo d'allouer au moins 10% de son budget à l'agriculture.

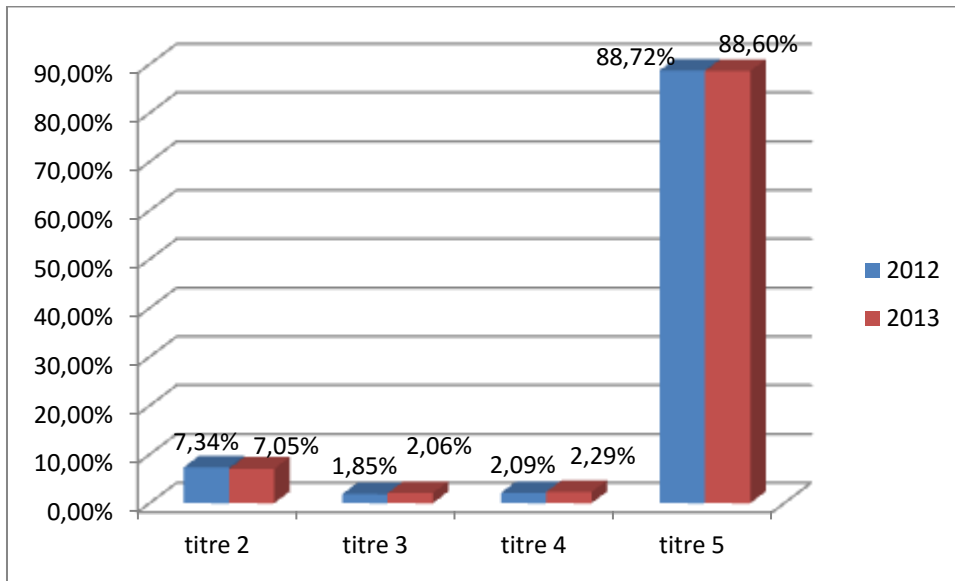
3.3 Des Dépenses de fonctionnement de plus en plus importantes dans la réalité

Cependant, une étude du CIFOEB (Centre d'Information, de Formation et d'Etudes sur le Budget) montre que l'exécution des dépenses ne profite pas intrinsèquement à l'agriculture. Par exemple, selon cette étude, en 2010 les dépenses réelles du secteur agricole étaient estimées à 75,94 milliards de francs CFA contre une prévision de 117,27 milliards. En plusieurs années, on note que plus de la moitié des dépenses du Ministère de l'Agriculture est dédiée à son propre fonctionnement. Ce qui entame la qualité d'un investissement productif dans ledit secteur.

A titre illustratif, l'étude du CIFOEB montre qu'avec un montant total de plus 202 milliards FCFA pour la gestion budgétaire 2013, le secteur de l'agriculture est reparti en dépenses de personnel (titre 2), de fonctionnement (titre 3), de transferts courants (titre 4) et d'investissements (titre5).

Dans cette répartition très inégale, bien que la plus grande partie du budget du secteur de l'agriculture soit reversée dans les dépenses d'investissement (88,60%), en comparant avec la gestion de 2012, on se rend compte que seules les dépenses de personnel ont régressé de l'ordre de 3,17%. Les dépenses de fonctionnement et de transferts courant enregistrent les plus forts taux de croissance respectivement de 12,12% et 10,53%

Figure 1 : répartition des dépenses publiques agricoles selon les utilisations



Source : construction de l'auteur

Légende

Titre 2	Dépenses du Personnel
Titre 3	Dépenses de Fonctionnement
Titre 4	Transferts courants
Titre 5	Dépenses d'Investissements

3.4 Un fort degré d'extraversion dans le financement du secteur agricole

Une autre faiblesse du financement de notre agriculture est sa forte dépendance aux financements extérieurs. En effet, selon M. Alain Siri du CAPES, le secteur agricole burkinabè a été financé à hauteur de 71% sur la période 2004-2012 par l'extérieur. Cette forte dépendance n'est pas de nature à rassurer dans le contexte actuel marqué par une aiguë crise économique et financière qui frappe surtout les pays qui financent notre agriculture. Ce qui met le Burkina Faso sur une pente glissante.

Les budgets des ministères en charge du développement rural sont dépendants des financements extérieurs. Selon la Banque Mondiale (2012) la dépendance du budget

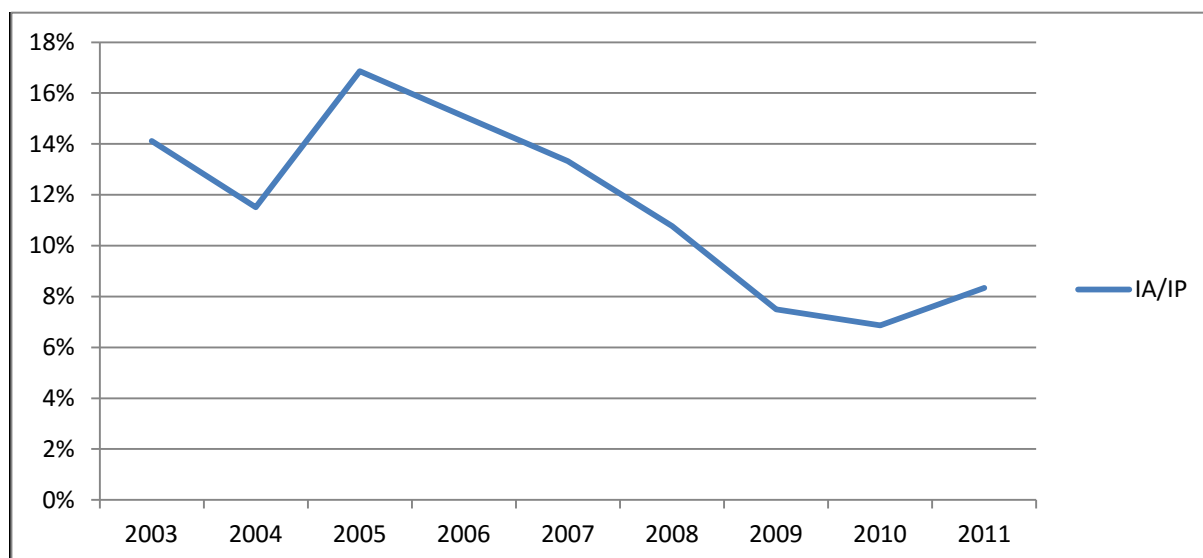
prévisionnel total du MAH aux financements extérieurs a diminué de façon continue sur la période, passant de 81% en 2004 à 56% en 2012, avec une moyenne de 71% sur la période, mais elle a toujours été beaucoup plus élevée que celle du MRA (48% en moyenne, 33% en 2012), du MEDD (45% en moyenne, 33% en 2012) et que celle du budget national (30% en moyenne, 26% en 2012).

Outre l'importance du financement extérieur dans le budget du développement rural, le rapport souligne quelques problèmes importants à résoudre : (1) l'existence de nombreux projets qui ne figurent pas officiellement au budget des ministères et qui pose des problèmes de pilotage efficace de l'approche sectorielle, de durabilité et de suivi des interventions, (2) la difficulté de prise en compte des frais récurrents de maintenance des investissements dans la programmation budgétaire, (3) le sous financement du sous-secteur de l'élevage, de la recherche développement et de désenclavement rural comparés à l'importance de ces domaines, (4) la faiblesse du suivi évaluation des politiques et actions du développement rural, (5) le faible niveau d'appropriation des politiques et stratégies à tous les niveaux.

3.5 Une tendance à la baisse du ratio investissement publique agricole sur investissement public global

L'évolution du ratio de l'investissement public agricole sur l'investissement public global est donnée au graphique 1. Ce ratio montre une baisse sensible au cours des dernières années, passant de 14,1% en 2003 à 8,3% en 2011. Cependant les montants nominaux de l'investissement public agricole ont progressé de 28,7 milliards en 2003 à 32,7 milliards en 2011. Ces chiffres montrent que même si le volume nominal d'investissement agricole n'a pas baissé, le secteur agricole perd du poids dans l'effort d'investissement public global.

Figure 2 : Evolution du ratio de l'investissement public agricole (IA) par rapport à l'investissement public global (IP) entre 2003 et 2011.



Source : Construction de l'auteur

3.6 Un faible financement du secteur de la recherche agricole

Par ailleurs, le secteur de la recherche qui devrait permettre d'améliorer la productivité et la production agricole est dépourvu de financement public conséquent. Selon l'INERA, la recherche n'a bénéficié que seulement de 4 milliards FCA par an entre 2004 et 2011. Les dépenses publiques pour la recherche agricole ont baissé presque de 50% passant de 6 milliards à 3 milliards entre 2004 et 2005 après la fin du projet National de Développement du Secteur Agricole financé par la Banque Mondiale alors que les rendements agricoles ont varié en dent de scie toutefois avec une tendance globale à la hausse pour la plupart des productions.

3.7 Un faible financement du sous-secteur de l'élevage

Le secteur de l'élevage est faiblement financé par le budget national. En effet, selon l'étude axée sur la Contribution de l'élevage à l'économie nationale réalisée en novembre 2011 par le Ministère des Ressources Animales avec l'aide du PNUD, sur la période 2001-2009, le secteur n'a bénéficié qu'en moyenne de 5,6 milliards, soit à peine 1% du montant total du Programme d'investissements publics du Burkina. Dans le même temps, le taux d'exécution des ressources publiques allouées au secteur élevage est en moyenne bas et se situe à 62% contre 74% pour l'ensemble du PIB. Encore entre 2004 et 2011, l'élevage n'a bénéficié que

de 7% des dépenses agricoles, alors qu'il contribue à 35% de la valeur ajoutée agricole. Par ailleurs, la part des crédits accordés au secteur de l'élevage par les institutions de finance reste également très faible, il varie entre 0,02% et 0,03% de 2005 à 2009. Pourtant, l'élevage intervient dans la création de richesse à hauteur de 18,8% du PIB. Il participe à hauteur de 38,2% à la formation des revenus monétaires des ménages ruraux. Il est tout de même effarant de voir qu'un secteur aussi influent et stratégique reçoivent un financement dérisoire.

Conclusion recommandations

Plus de 10 ans après la déclaration de Maputo, le Burkina Faso semble avoir tenu ses engagements du moins pour ce qui est de la composante allocation budgétaire. Toutefois, une analyse approfondie montre que cette situation cache plusieurs autres problèmes du secteur agricole parmi lesquels on peut citer : le fort degré d'extraversion (dépendance vis-à-vis des financements extérieurs), la part de plus en plus croissante des dépenses de fonctionnement au détriment des dépenses d'investissement, la tendance à la baisse du ratio investissement public agricole sur investissement public global.

L'étude a soulevé également quelques paradoxes tels que la faiblesse du financement accordé au sous-secteur de l'élevage en dépit d'une contribution plus que déterminante de sous-secteur à la formation de la valeur ajoutée agricole, la faiblesse des financements accordés au secteur de la recherche en dépit de rendements ayant une tendance globale à la hausse.

Dans un contexte burkinabè, où les principaux acteurs du secteur agricole sont caractérisés par le fort degré d'organisation à travers l'existence de groupements, unions, coopératives, fédérations et autres organisations faïtières, il est important que ces organisations soient impliquées à l'élaboration et au suivi de la mise en œuvre des politiques agricoles. Le plaidoyer et le lobbying sont des outils qui peuvent servir aux organisations dans cette quête.

La plupart des problèmes et paradoxes soulevés dans cette étude peuvent faire l'objet d'un plaidoyer pour une structure faïtière comme la confédération des paysans du Faso (CPF).

En terme de piste de plaidoyer, nous pouvons retenir :

- La nécessité d'accroître la part budgétaire qui va à l'investissement agricole. En effet, une analyse globale de la répartition du budget national montre qu'une faible portion est réservée au financement du monde agricole
- La nécessité de prendre des mesures concrètes pour soutenir la consommation de produits locaux transformés qui pourra aider les producteurs à investir plus dans le domaine agricole. A ce niveau, nous pensons à des prises de textes de loi dans le domaine de la consommation publique de mets et boissons lors des ateliers et séminaires financés par l'Etat ou ses partenaires.

Références bibliographiques

Banque mondiale (2013) : revue diagnostique des dépenses publiques de base dans le secteur agricole (2004-2012) rapport principal

Centre d'information, de formation et d'études sur le budget (août 2013), analyse des tendances des allocations budgétaires de 2006-2011 dans le secteur de l'éducation, de la santé et de l'agriculture centrée sur le bien-être de l'enfant et de la femme

Centre d'information, de formation et d'études sur le budget (2013), rapport d'analyse budgétaire 2013

FAO (juillet 2013) suivi des politiques agricoles et alimentaires en Afrique (SPAA) revue des politiques agricoles et alimentaires au Burkina Faso

ROPPA, Etude du Burkina Faso, dix ans après la déclaration de Maputo sur l'agriculture et la sécurité alimentaire : une évaluation des progrès réalisés.

SCADD Burkina Faso 2011-2015 (septembre 2010), Stratégie de croissance accéléré et de développement durable.

<http://www.burkina-ntic.net>